

COMMUNE DE SIBIRIL – CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MARS 2016 – 18H00 salle de la mairie
COMPTE RENDU SOMMAIRE

1-2 - FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – Compte Administratif 2015 – affectation du résultat

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Eliane GUIVARCH, 1ère Adjointe,

*après s’être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l’exercice 2015,

*délibère sur le compte administratif de l’exercice 2015 dressé par Monsieur Jacques EDERN, Maire, et, à l'unanimité :

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés.....	169 237,41€		/	191 810,85 €
Opérations de l'exercice...	563 750,54€	738 263,25€	734 380,25€	902 102,31€
Totaux...(a).....	732 987,95€	738 263,25€	734 380,25€	1 093 913,16€
Résultats de clôture.....		5 275,30€		359 532,91€
Restes à réaliser...(b)...	450 380,00€	158 732,00€	/	/
Totaux cumulés(a+b).	1 183 367,95€	896 995,25 €		
Résultats définitifs.....	286 372,70€	/		

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, à l'unanimité.

-décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Virement à la section d'investissement (article 1068) : 165 000,00 €
- Report de l'excédent d'exploitation (article 002) : 194 532,91 €

3 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2016 – vote

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif de l'année 2016 qui s'équilibre en dépenses et recettes :

- en section de fonctionnement : à la somme de 1 048 728,96 € (

- en section d'investissement : à la somme de 742 965,20 €

4 – FINANCES - Subventions d'équipement (art 2041582) et étude PLU (art 202) - amortissements

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à « 1 an » la durée d'amortissement d'un ensemble d'opérations d'équipement pour un montant global de 19 966,48€ et de l'étude PLU pour un montant de 24 956,75€.

5- FINANCES – TRAVAUX DE VOIRIE – demande de financement « dotation produit des amendes de police »

Dans le cadre du programme de travaux « voirie » inscrit au budget principal 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter une attribution au titre de la dotation « produit des amendes de police ».

6 - FINANCES – FISCALITE – Vote des taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir pour l'année 2016 les taux d'imposition appliqués depuis 2001, soit :

- taxe d'habitation = 13,74 %
- taxe foncière "bâti" = 16,63 %
- taxe foncière "non bâti" = 32,74 %

7 – FINANCES – PORT – indemnité à l'agent des péages

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le versement d'une indemnité pour l'année 2015 et fixe son montant à 1% de la redevance encaissée pour l'année 2015.

8 – FINANCES/ASSOCIATION « AFRICA'SIB » - DISSOLUTION – solde des comptes financiers

Dans le cadre de la dissolution de l'association communale « AFRICA'SIB », et, conformément à sa décision, le solde des comptes financiers de l'association, versé à la commune, est réparti de la façon suivante :

- 650 € correspondant à la subvention communale sont conservés par la commune,
- 2200,35€ sont répartis à parts égales entre les deux écoles de Sibiril (publique et privée) et versés, après avis favorable unanime du Conseil Municipal, sous forme de subventions par la commune.

9- FINANCES/URBANISME / AMENAGEMENT CENTRE BOURG – projet construction logements sociaux avec Habitat 29

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable sur le projet de construction de logements sociaux en centre bourg, sur le terrain d'emprise de l'ancienne école primaire publique soit après démolition des bâtiments,
- désigne HABITAT 29 en tant qu'opérateur sur cette opération,
- autorise le Maire à solliciter les inscriptions sur les programmations de logements sociaux ;
- autorise le Maire à solliciter tout financement susceptible d'être obtenu pour l'aménagement du terrain.

10 FINANCES – GARANTIE D'EMPRUNT – Réhabilitation logements sociaux appartenant à ARMORIQUE HABITAT – demande de garantie d'emprunts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la garantie de la commune - à hauteur de 100% - pour le remboursement de deux prêts contractés par la société Armorique Habitat pour financer les travaux de réhabilitation entrepris sur l'ensemble de ses 11 logements situés allée des jonquilles à Sibiril.

11- AFFAIRES FONCIERES – Cession/échange de terrains MEAR Marc

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise le Maire à signer le document d'arpentage à établir,
- autorise le Maire à signer les actes de cession et cession/échange à établir avec le CCAS et avec Monsieur Marc MEAR, ainsi que tout document s'y rapportant,
- charge Me Sophie BIZIEN, Notaire à St Pol de Léon, de dresser les actes,
- précise que l'ensemble des frais relatifs à cette affaire sera à la charge de la Commune.

12 – AFFAIRES FONCIERES – demande d'acquisition d'un bâtiment communal

point reporté

13- ADMINISTRATION GENERALE – OFFICE COMMUNAL D'ANIMATION : DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL – désignation

A l'unanimité, M. Christian L'AOT est désigné « délégué du Conseil Municipal » auprès de l'OCA.

14 – FINANCES/INTERCOMMUNALITE – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LEONARD – Mutualisation des services : service instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) - transfert de charges – avis

Dans le cadre de la mise en place d'un service commun « instruction des autorisations du Droit des Sols », et au terme de la première année de fonctionnement (année arrêtée au 30/11/N), la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges chargée de quantifier la charge financière des transferts a proposé une régularisation des dotations de compensation communales tenant compte du nombre réel d'ADS instruites.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'émet pas d'objection.

15 - FINANCES – SUBVENTIONS COMMUNALES 2016 – demande de la « société Hippique du Léon »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au principe d'attribution d'une somme de 100€. L'attribution définitive sera décidée lors du vote de l'ensemble des subventions communales.

16- PHARE D'ENTREE DU PORT DE MOGUERIEC « feu antérieur » - motion de soutien au mouvement « sauvons le phare de Moguériec »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet une motion de soutien à la démarche entreprise par le mouvement « Sauvons le Phare de Moguériec » auprès de la DRAC (classement au patrimoine historique).

AFFICHÉ LE 30/03/2016 – le compte-rendu intégral des décisions du Conseil Municipal est affiché sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie

certifié conforme,

Sibiril le 30/03/2016

Jacques EDERN

Maire,